



Co-construire des communautés apprenantes
et des communs pérennes du faire ensemble



La charte des Jardinier·e·s du Nous

Pour créer avec mes pairs un climat optimal d'apprentissage et de constitution de communs, je m'engage sur les 10 points suivants :

BIENVEILLANCE : Je tends vers la bienveillance pour moi, pour l'autre, pour le groupe, son environnement et ses outils. Je m'engage à ne pas dire ou faire quelque chose en souhaitant consciemment porter préjudice à un·e membre ou au bon fonctionnement de la dynamique collective.

SOUVERAINETÉ : Je suis en responsabilité de mes émotions, d'exprimer mes besoins, de faire des demandes, des propositions, d'objecter.
Je choisis ce que je souhaite partager, faire ou ne pas faire en conscience de mes limites et de celles des autres.

EQUIVALENCE : Quelle que soit ma formation, mon statut, mon expérience ou mon expertise, ma contribution à l'apprentissage commun est bienvenue et complémentaire à celle des autres

APPRENANCE : Au sein de la communauté des Jardinier·es, je peux tester, expérimenter et tomber sans me faire mal. J'y cultive un état d'esprit de jeu permanent, prêt·e à tout moment à saisir dans ce qui advient une occasion pour apprendre et progresser.

HUMILITÉ : Je mets de la conscience sur mes domaines de compétences et d'incompétences afin de sécuriser mon chemin d'apprentissage et celui de mes pairs. Lorsque j'expérimente un nouvel outil ou une nouvelle posture, je suis transparent·e sur cette posture d'apprenant·e et je me dote des moyens permettant à cette expérience d'être apprenante pour moi et pour les participant·es (co-animation, espace de débriefing, supervision).

RESPECT DES RÈGLES DU JEU : Je m'engage à respecter les règles du Jeu de la communauté, et notamment ses principes de gouvernance et l'usage des termes et marques collectives (UdN, Jardinier·es du Nous, Jardins, Compagnon·ne·s du Nous, Ateliers du Nous...).

ENGAGEMENT : Le respect de mes engagements est essentiel à la dynamique collective. Avant de m'engager dans un groupe ou dans un rôle, j'évalue mes capacités réelles à le faire. Avant de m'en désengager, j'en mesure les conséquences négatives et cherche avec mes pairs les moyens de les réduire.

CONFIDENTIALITÉ : L'intimité d'un Jardin ou d'un travail en sous groupe est précieuse pour mon authenticité. Je m'engage à respecter la confidentialité des situations personnelles et organisationnelles exposées dans ces différents espaces.

COMMUNS : Je contribue à l'extraction, la transmission et la gestion des connaissances (outils, expériences) susceptibles d'être utiles à d'autres Jardinier·es. Je partage ces connaissances produites par le biais de licences libres afin d'alimenter les communs pédagogiques de la communauté.

CORESPONSABILITÉ FINANCIÈRE : Je contribue au fonctionnement et au développement de la communauté et de ses outils par une contribution financière régulière déterminée et ajustée en conscience des moyens dont je dispose, des besoins de la communauté, des ressources utilisées et de la valeur retirée.